

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juillet 2018

200x18

DEMANDE DE SUBVENTION FIPDR (FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION) ACHAT DE GILETS PARE-BALLES POUR LA POLICE MUNICIPALE

Le Maire informe que l'État a lancé l'appel à projets du FIPDR pour l'année 2018. Certaines actions sont éligibles à l'obtention de ces crédits.

La circulaire (NOR/INT1812457C du 3 Mai 2018) relative aux orientations pour l'emploi des crédits du FIPDR2018 décline les orientations des projets susceptibles d'être subventionnés dont l'achat de gilets pare balles pour les polices municipales .

Ce dispositif de soutien FIPDR vise à améliorer les conditions de travail et de protection des polices municipales par le financement des acquisitions de matériel de protection.

Une subvention au taux unique de 50% du coût unitaire **qui ne pourra dépasser 250€ par gilet pare-balles** pourra être versée.

La commune des Pennes Mirabeau souhaite doter les agents de la police municipale nouvellement recrutés de ce type de protection, en faisant l'acquisition de 5 gilets pare-balles.

Le coût estimé des achats est évalué à **3481 € TTC (soit 2900,55€ HT)** réparti comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Coût de l'opération : 3481 € TTC (soit 2901 € HT)	- Part ville : 2231 € TTC - FIPDR : 1250 € TTC
Total : 3481€ TTC (soit 2901 € HT)	Total : 3481 € TTC

Compte tenu de l'intérêt de la démarche , il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'État en vue d'obtenir cette subvention.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le principe de demande de subvention d'un montant de 1250 € auprès de la déléguée aux solidarités, prévention et sécurité, lutte contre les discriminations

- AUTORISE le Maire ou son représentant légal à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Juillet 2018

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA